

M. GRAHAM: On ne me l'a jamais demandé.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous, s'il vous plaît, répondre oui ou non? Avez-vous refusé de conduire cette expérimentation sous les yeux d'une personne représentant le ministère des Mines?

M. GRAHAM: Absolument pas, mais j'ai demandé que des gens du dehors, des neutres, fussent présents.

Le PRÉSIDENT: Je ne vois pas que le service des mines puisse s'opposer à la présence de neutres.

M. GRAHAM: J'ai demandé à M. Camsell s'il verrait d'un mauvais oeil la présence d'ingénieurs du dehors, mais il a refusé d'en entendre parler seulement. Il prétend que la chose doit se faire au sein du département.

Le TÉMOIN (Dr Camsell): Ce sont les instructions que m'a communiquées le conseil des Recherches.

*Le président:*

Q. Vous opposeriez-vous à ce que soit présent ce que M. Graham appelle un ingénieur neutre aux côtés de ce dernier?—R. Absolument pas.

M. GRAHAM: J'attends les résultats de l'expérience.

*M. Garland:*

Q. Est-ce que je pourrais poser une question, monsieur le président? J'aimerais demander à M. Camsell si le ministère a employé d'autres méthodes que celle-là pour faire des expériences?—R. Non, je ne le pense pas.

Q. Je crois que le ministère ne s'est servi que d'une seule méthode jusqu'ici. Est-ce vrai?—R. Il en est ainsi, parce que l'on a fait de nombreuses expériences.

Q. A l'étranger?—R. Oui, et c'est l'opinion générale partout en Europe où la fabrication de la tourbe s'élève jusqu'à douze ou quinze millions de tonnes annuellement.

Q. Je suis convaincu que les dépositions sont exactes. La seule différence dans le procédé de fabrication usité dans le pays dont je suis originaire, c'est qu'on irrigue les tourbières, et que l'on extrait la tourbe à moitié sèche.

*Le président:*

Q. Avez-vous obtenu des renseignements de M. Oigny, un Français de Montréal, sur son procédé d'extraction de la tourbe?—R. Je l'ai vu aujourd'hui et je lui ai demandé de nous donner ces renseignements au sujet de son procédé.

Q. Mais vous ne possédez pas d'informations directes sur ce que constitue son procédé? Il m'a envoyé quelques échantillons, et nous lui avons demandé de comparaître ici, mais pour une raison ou pour une autre il n'est pas venu.—R. Je crois qu'il expérimentait à une tourbière près de Montréal, et que ce procédé faisait l'objet d'une enquête par le ministère.

Q. En connaissez-vous les résultats?

Le TÉMOIN (M. Haanel): M. Oigny a dit que le procédé auquel il s'intéressait anciennement, a fait l'objet d'investigation il y a environ deux ans, et que comme les autres procédés, il ne renferme aucune possibilité commerciale.

Q. Je remarque que M. Graham a dit que le capital nécessaire devrait être de \$800,000 afin de construire une installation pour la production de 120,000 tonnes. Il dit que telle a été l'évaluation d'ingénieurs indépendants. Que diriez-vous, si cette évaluation était exacte, de la possibilité de donner une valeur commerciale à cette tourbe au pays, en tenant compte de tous les autres éléments?—R. Je ne puis pas considérer moi-même un procédé qui n'est pas pratique. Voici les faits. Je pense que M. Graham a dit: "Jusqu'à quel degré chauffez-vous la tourbe?—R. Dans la carbonisation, jusqu'à environ 450 degrés Fahrenheit. Q. Vous dites que vous appliquez environ 400 degrés de chaleur?—R. Oui, dans la carbonisation, c'est-à-dire pendant à peu près vingt heures."

[Dr Charles Camsell et M. B. F. C. Haanel.]